



ICAAP : Internal Capital Adequacy Assessment Process



SOMMAIRE

01.

Introduction

02.

Quel objectif pour la mise en place de l'ICAAP ?

03.

les évolutions de processus ICAAP

04.

l'ICAAP et l'amélioration de la gestion des risques

05.

Processus d'identification brute des risques

06.

Les impacts au niveau de l'écosystème bancaire

07.

Conclusion & Annexes

Gérer une banque sans un ICAAP et ILAAP clair et fiable s'apparente à une navigation sans visibilité ni instruments.

Les impacts de la crise financière ont indubitablement mis à nu maintes failles au sein du secteur bancaire. Inadéquation et faible qualité du capital interne, des incohérences au niveau de l'évaluation des risques ont tous été des facteurs éminents du choc financier.

Lors de la mise en place du MSU, l'approche de supervision, appelée SREP, a été mise en œuvre auprès des établissements significatifs sous la supervision directe de la BCE.

Le processus SREP comprend une revue de 5 thèmes dont l'ICAAP.

En outre, la BCE a précisé ses attentes en publiant un guide sur l'ICAAP (et l'ILAAP) à destination des banques significatives de la zone euro et positionnant l'ICAAP et l'ILAAP au cœur du dispositif de pilotage des institutions .

Des nouvelles versions ont été publiées suite à une consultation menée auprès des banques et aux résultats du SREP. Les banques devront mettre en œuvre les principes révisés dans ces guides depuis 2020.

A quoi les banques doivent donc se préparer en terme de gestion des risques notamment dans le cadre de processus ICAAP ? En quoi réside le challenge de ce processus ?

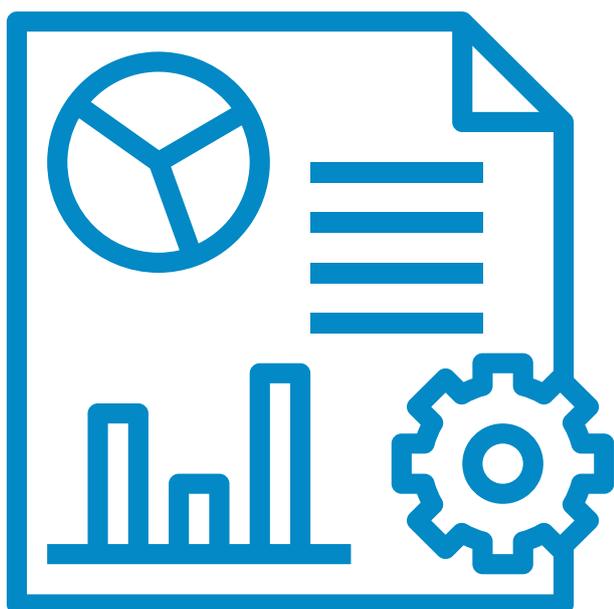
02. QUEL OBJECTIF POUR LA MISE EN PLACE DE L'ICAAP ?

La nouvelle circulaire CSSF 20/753 sur l'ICAAP / ILAAP obligent les banques à publier chaque Q1 un rapport ICAAP

L'objectif de la mise en place de l'ICAAP est d'abord d'améliorer le processus interne prospectif d'évaluation des établissements de crédit, assurer une gouvernance des risques et améliorer le processus de remontée d'information. Le résultat attendu étant de renforcer la résilience de ces entités en période de tensions.

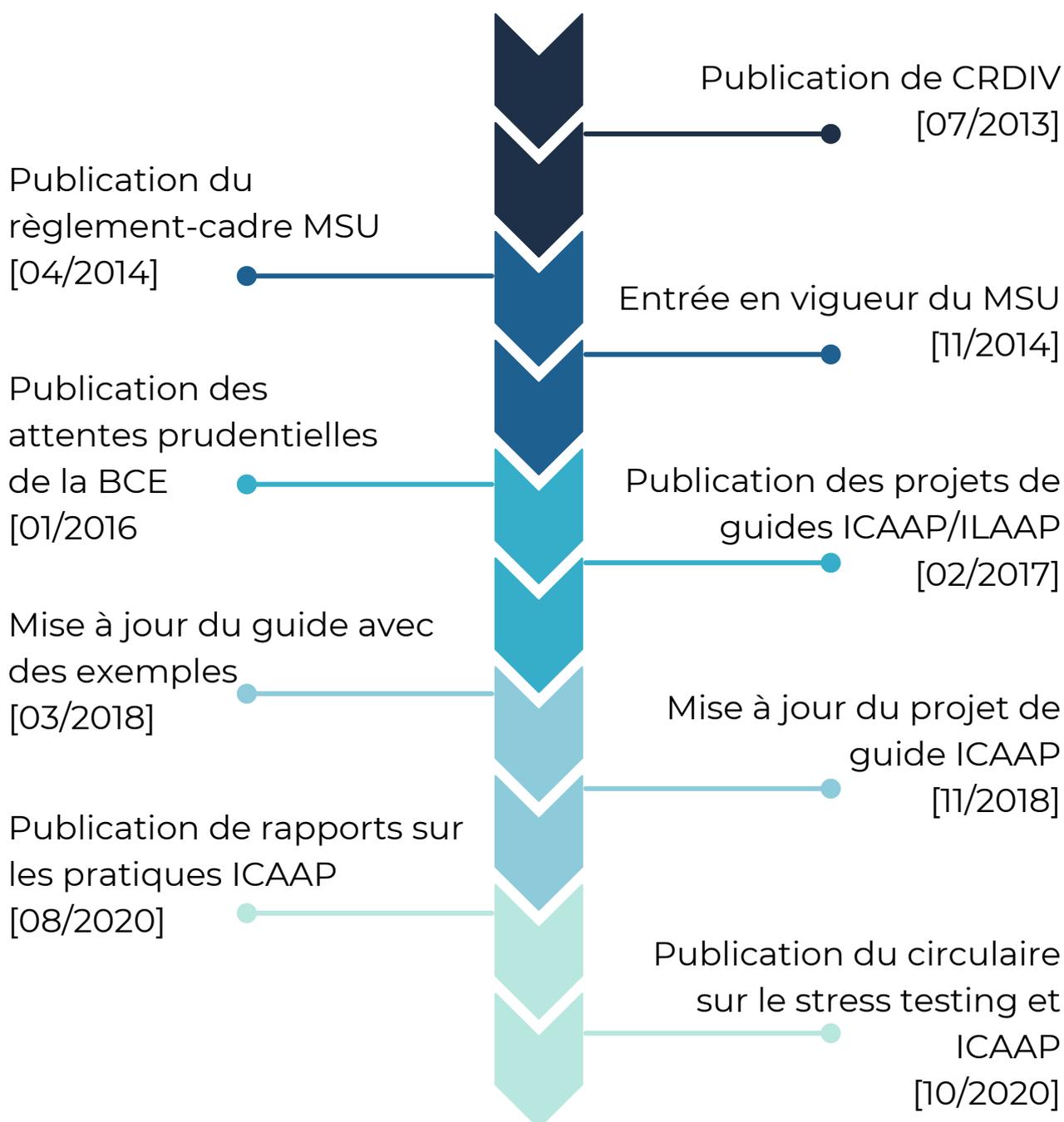
Les établissements auront, à l'issue de cette manœuvre, une vision plus synthétique et globale de leur profil de risque ainsi qu'une amélioration du plan préventif.

Pour aboutir à cela, la réglementation a défini deux approches ajustées selon le profil de l'établissement et reposant principalement sur des tests de résistances.



L'ICAAP requiert une vision plus synthétique et globale du profil de risque et plan préventif.

03. LES EVOLUTIONS DE PROCESSUS ICAAP



31/12/2020 application du guide mis à jour

04. L'ICAAP ET L'AMELIORATION DE LA GESTION DES RISQUES (1/3)

Etablissements de crédit soumis à l'ICAAP

L'ICAAP contribue aux évaluations SREP des modèles d'activité, de la gouvernance interne et de la gestion globale du risque.

C'est un processus que les établissements doivent mettre en place pour identifier et mesurer leurs risques, afin d'assurer que leur capital interne est en adéquation avec leur profil de risque et éviter des problèmes de transférabilité de capital au sein des groupes.

La BCE, dans le cadre du MSU, a complété les orientations de l'EBA par une méthodologie destinée à favoriser la mise en œuvre la plus homogène possible au sein de la zone euro.

Cette méthodologie doit être appliquée par tous les établissements se trouvant sous la supervision directe de la BCE.



04. L'ICAAP ET L'AMELIORATION DE LA GESTION DES RISQUES (2/3)

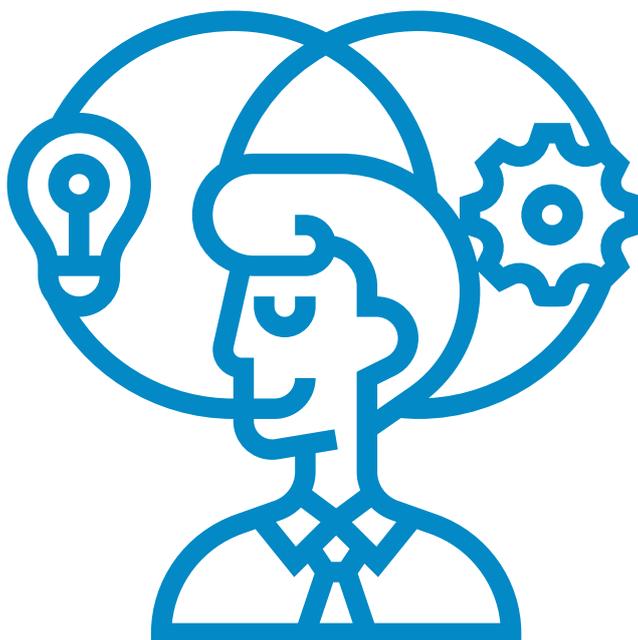
||.

Deux approches à appliquer pour ICAAP

Deux approches ont été retenues dans le cadre de l'ICAAP. En effet, selon la BCE, « un ICAAP sain, efficace et exhaustif doit reposer sur deux piliers : l'approche normative et l'approche économique.

Ces deux approches sont censées se compléter , s'éclairer mutuellement et être intégrées à l'ensemble des activités et décisions importantes de l'établissement.

L'**approche normative** prévoit l'évaluation d'un scénarios adéquats et propres à l'établissement et devrait être complétée par une **approche économique**, dans le cadre de laquelle l'établissement devrait recenser et quantifier tous les risques significatifs pouvant impacter le capital tout en veillant à ce que ces risques soient couverts de façon adéquate par du capital interne, conformément à son concept d'adéquation du capital interne



04. L'ICAAP ET L'AMELIORATION DE LA GESTION DES RISQUES (3/3)



Nouvelle vision de la gestion des risques

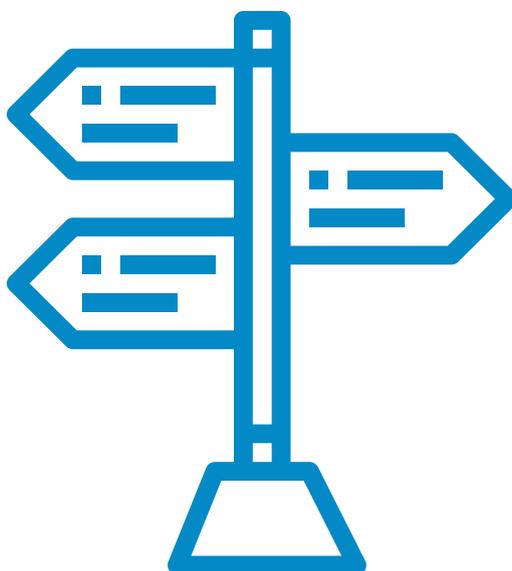
L'ICAAP est un processus développé en interne et qui répond donc au principe de proportionnalité.

Le résultat de cette application est bénéfique sur le court terme (présent) et le long terme (futur).

L'ICAAP permet, d'une part, de compléter les risques non couverts par le pilier I et donc d'optimiser la gestion de ces risques et d'assurer une adéquation du capital.

D'autre part, le processus prévoit des estimations des besoins futurs en capital interne suivant l'évolution de l'activité, stratégie, développement, permettant ainsi une meilleure planification du capital.

La documentation finale accompagnant ce processus englobe aussi les résultats contribuant à la prise de décision, développement de la stratégie de l'établissement et si besoin une amélioration du plan préventif.



05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

1. Scope de mise en place de l'ICAAP

La démarche ICAAP se base essentiellement sur le principe de proportionnalité. Il est donc impératif de définir le périmètre de l'établissement, caractérisé de par sa taille, complexité, activité, son appétence pour le risque ainsi que son profil de risque.

L'ICAAP étant un processus permanent faisant l'objet d'un contrôle interne régulier, la définition du scope permettra de définir une fréquence de soumission des rapports internes à la direction de l'établissement et qui doit être cohérente avec ce scope.

Une fois ces éléments établis, on peut procéder à un inventaire des risques (par types et sous types) au moins une fois par an afin que la Direction valide le capital alloué à chaque risque identifié et surtout retenu.

On note que les risques jugés significatifs sont définis selon l'établissement et suivant l'évolution de leur activité.

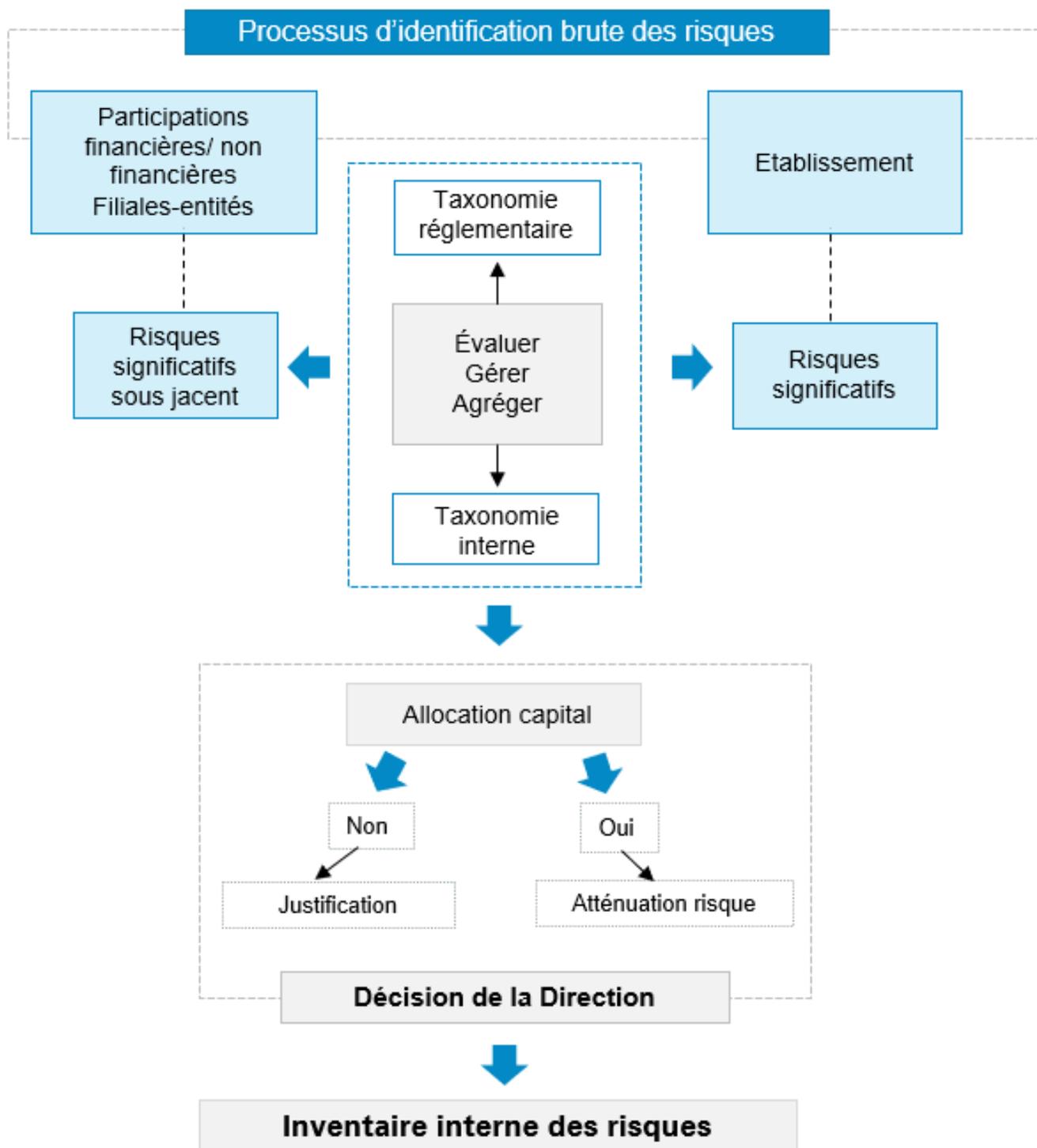
- **Exigence réglementaire :**

L'établissement doit définir son profil de risque en parallèle que l'inventaire. En effet, l'appétence pour le risque prend en compte un élément primordial qui est le coussin de gestion tout en étant cohérente avec la stratégie commerciale.

Cette étape est cruciale parce qu'elle définit, entre autres, le profil global de risque de l'établissement.

05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

1. Scope de mise en place de l'ICAAP



05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

2. Modélisation ICAAP : une vision globale

Dans le cadre de l'ICAAP, l'évaluation de l'adéquation du capital suit une vision rigoureuse reposant sur deux approches complémentaires normative et économique.

La prise en compte des vulnérabilités et de tous les risques significatifs permet d'élaborer un programme de tests de résistance.

Dans l'approche normative, l'établissement devrait donc utiliser des méthodologies adéquates pour quantifier les éventuelles futures évolutions de ses fonds propres et de son montant total d'exposition au risque dans les scénarios adverses tout en se basant sur un cadre efficace de contrôle de la qualité des données.

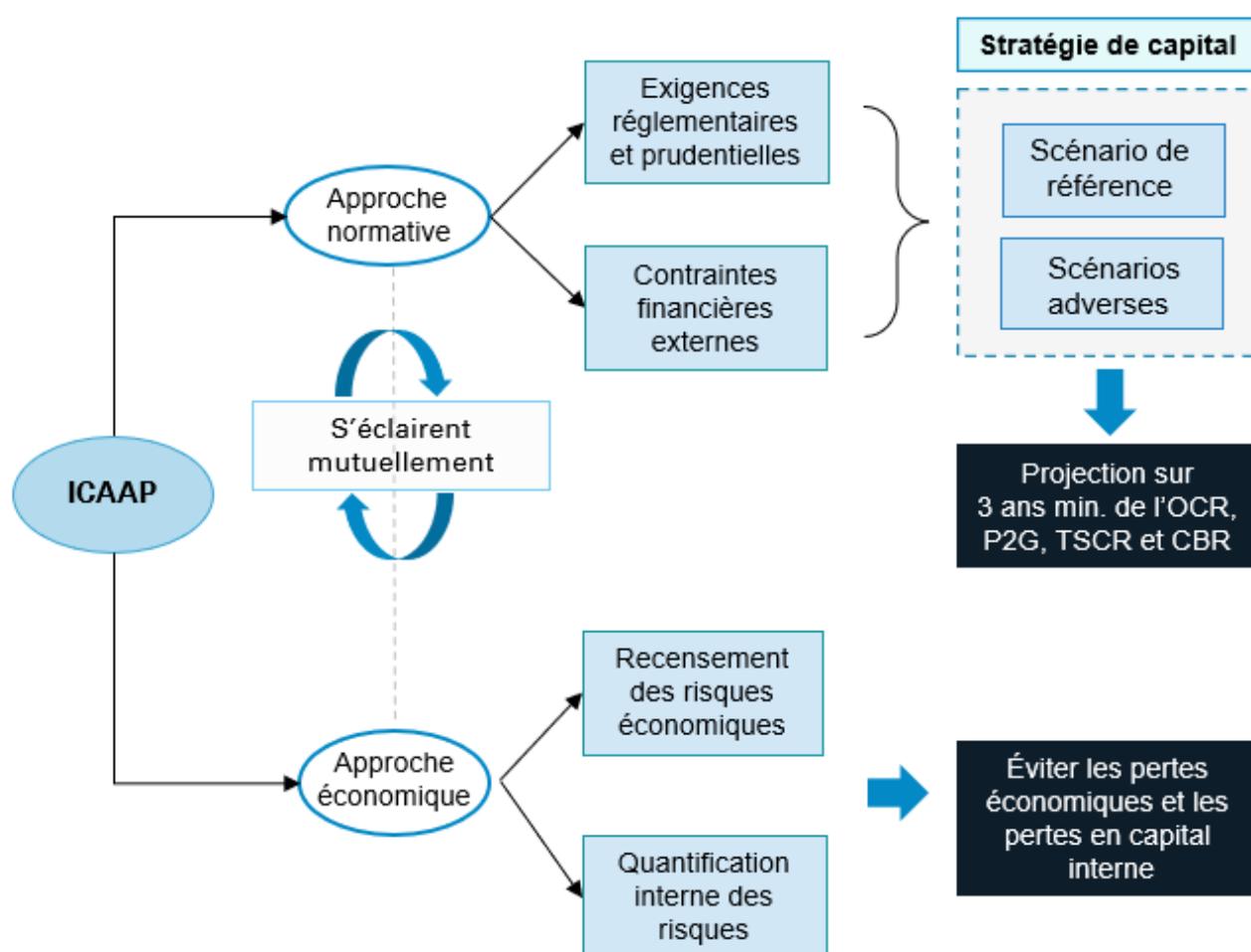
Ces méthodologies de quantification des risques reposent sur des hypothèses et paramètres de mesure des risques de haut niveau, alliées à un système d'agrégation des données fiables et solides.

- **Définition du capital interne :**

Le capital interne a pour fonction de couvrir les risques dans le cadre de l'approche économique. Il peut donc différer légèrement des fonds propres définis selon l'approche normative. La définition du capital interne requiert un modèle confirmé de calcul de la valeur actuelle nette, ou prendre pour point de départ les fonds propres réglementaires.

05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

2. Modélisation ICAAP, deux approches complémentaire : " normative et économique "



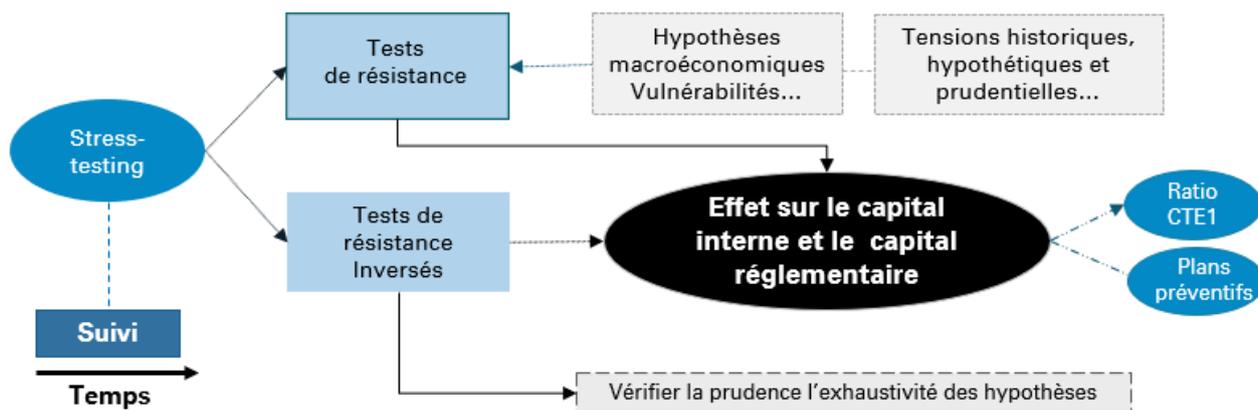
processus interne d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) repose sur deux approches pour l'évaluation du risque et qui s'éclairent mutuellement. L'approche normative repose surtout sur des exigences réglementaires et contraintes financières, alors que l'approche économique repose sur des quantifications interne des risque.

05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

2. Modélisation ICAAP : Stress Testing

Outre les tests de résistance qui permettent l'évaluation de l'incidence de certaines hypothèses sur les ratios de capital, l'établissement devrait mener des tests de résistance inversés afin de vérifier le degré de prudence et d'exhaustivité des hypothèses relatives au cadre de l'ICAAP.

Les tests de résistances élaborés et tests de résistances inversés constitueront un point de départ pour l'élaboration de scénarios préventifs de rétablissement.



- Importance du stress testing :

Le stress testing permet aussi un suivi dans le temps des effets sur le capital interne et le capital réglementaire. On peut ainsi apporter une réponse aux diverses questions concernant la valeur de la perte et l'efficacité du capital interne (voir même le coussin de gestion) à couvrir les risques.

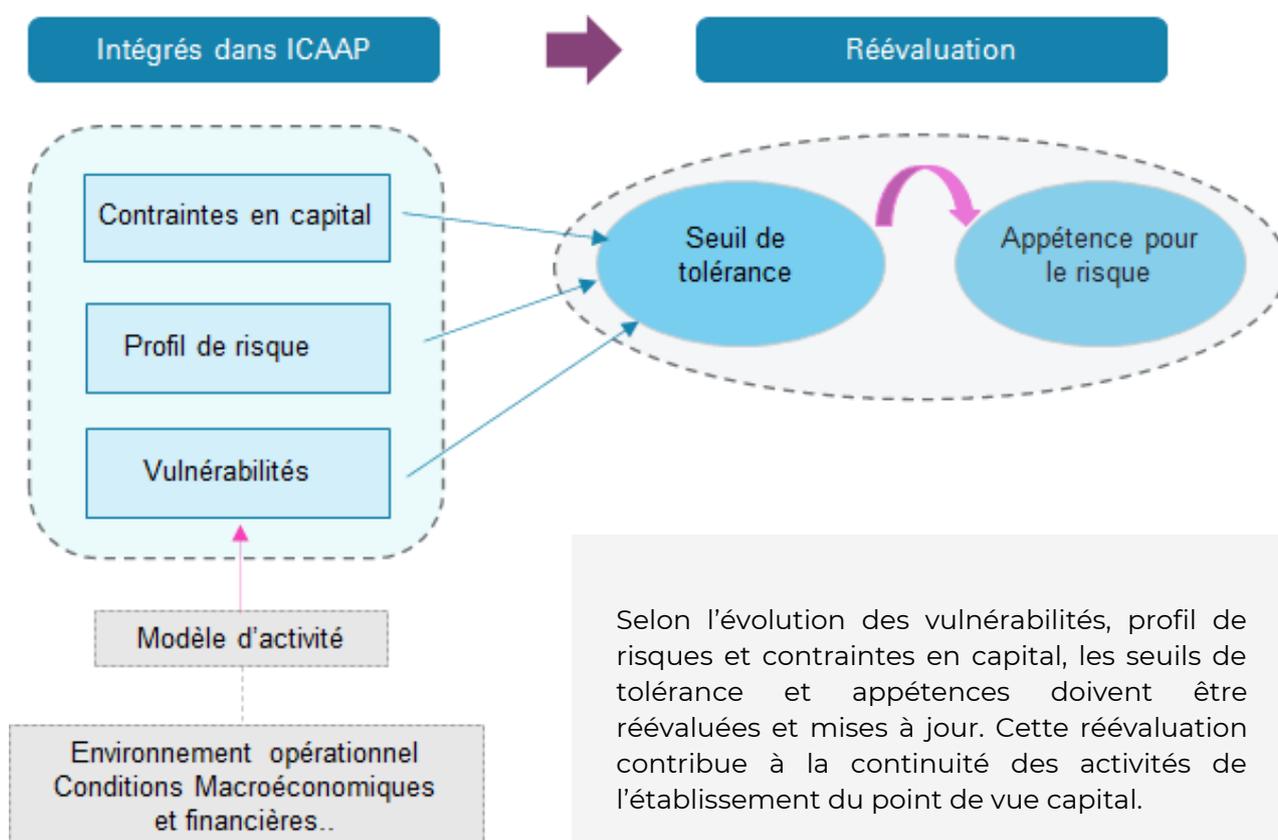
05. PROCESSUS D'IDENTIFICATION BRUTE DES RISQUES

3. Restitution des travaux ICAAP

Les travaux du processus ICAAP doivent être restitués dans une documentation, celle-ci doit représenter une description de l'architecture globale de l'ICAAP et sa structure de haut niveau. Elle sera également intégrée au « manuel du lecteur » à destination des autorités compétentes.

Ces résultats devront permettre une meilleure planification du capital, faciliter le suivi et la déclaration des risques, une mise en place d'un système de limites granulaire ou même une réévaluation de l'appétence pour le risque si besoin.

Ces éléments seront intégrés à la déclaration sur l'adéquation du capital que l'organe de direction doit produire et signer.



06. LES IMPACTS AU NIVEAU DE L'ÉCOSYSTÈME BANCAIRE

Les résultats de l'ICAAP reposent sur la quantification et ainsi une qualité de données infaillible pour un résultat optimal. Traçabilité, validité, délais de transmission, exhaustivité, précision, cohérence, unicité et validité sont requises dans le système SI. Ainsi, tout problème à ce niveau sera détecté et éventuellement résolu lors du processus.

Le processus ICAAP a ainsi de nombreux impacts tant sur l'organisation, la gestion des risques que sur le système SI. Afin de mieux cerner le processus ICAAP, il faut comprendre les aspects quantitatifs/qualitatifs de l'ICAAP, la stratégie commerciale et l'appétence pour le risque

01

Stratégie commerciale, ICAAP et appétence :

Une cohérence entre les aspects quantitatifs/qualitatifs de l'ICAAP, la stratégie commerciale et l'appétence pour le risque est vérifiée tout au long du processus. Ainsi, la vision des risques encourus et des actions envisagées retranscrites dans la déclaration d'appétence se doit d'être conforme à la stratégie commerciale.

02

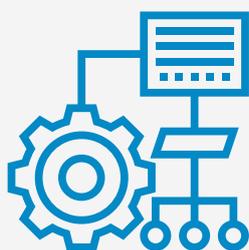
ICAAP et la gestion des risques

L'un des objectifs de l'ICAAP est d'assurer une continuité des opérations de l'établissement d'un point de capital même sur une longue période d'évolution défavorable. C'est pour cela que, suivant les résultats obtenus, des mesures de gestion sont prises. Ces mesures sont à inclure dans le plan préventif afin de rétablir la viabilité de l'institution en cas de tension.

07. CONCLUSION & ANNEXES

Le challenge de mise en place du processus ICAAP est indubitablement grand. Entre la conception d'une méthodologie adéquate et la mise en place d'une stratégie d'organisation et pilotage cohérente avec les enjeux de l'établissement, nous proposons 3 chantiers principaux afin de répondre au mieux à votre problématique :

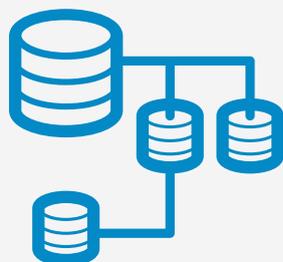
Organisation, pilotage, coordination



La conduite de ce projet requiert une bonne coordination entre la finance, la veille réglementaire et l'informatique. Ainsi, il faut :

- Gérer de manière optimale les interactions et interconnexions entre différentes parties.
- Planifier, suivre et coordonner le projet
- Suivre les risques et mettre en place des actions de remédiation
- Être force de proposition et d'accompagnement dans la conduite du projet

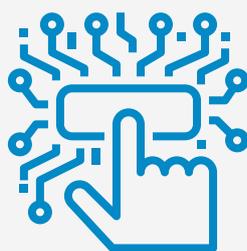
Chantier modèle



De nouvelles méthodologies financières sont déployées dans le cadre de l'ICAAP. Ce chantier permettra de:

- Sélectionner la méthode de stress testing adaptée
- Etablir et mettre en œuvre cette méthode
- Evaluation de l'adéquation du capital selon les approches ICAAP
- Quantifier l'impact de l'IRRBB sur le P&L
- Matérialiser les pertes cachées dans le bilan et compte de résultat

Chantier informatique



Le processus ICAAP s'appuie principalement sur les données fiables et solides. Ce chantier permettra de parcourir le système IT afin de :

- Vérifier la qualité des données
- Stabiliser les données
- Corriger les anomalies
- Mettre à plat la liste des exigences fonctionnelles
- Formaliser une architecture applicative cible

ANNEXES

ICAAP Processus interne d'évaluation de l'adéquation du capital
(Internal Capital Adequacy Assessment Process)

ILAAP Processus interne d'évaluation de l'adéquation des liquidités
(Internal Liquidity Adequacy Assessment Process)

SREP Processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (Supervisory Review and Evaluation Process)

MSU Mécanisme de surveillance unique

CRD IV Directive sur les exigences de fonds propres (Capital Requirements Directive)

ABE Autorité bancaire européenne

BCE Banque centrale européenne

OCR Exigence globale de capital (TSCR + CBR) (Overall capital requirement)

P2G Recommandations sur les fonds propres au titre du pilier 2 (Pillar 2 capital guidance)

TSCR Exigence totale de capital SREP (PIR+P2R) (Total SREP Capital Requirement)

CBR Exigence globale de coussin de capital (Combined Buffer Requirement)

P&L Profit and Loss

IRRBB Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (Interest Rate Risk in the Banking Book)

CET1 Ratio de capital de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1)

A propos de iConcilio

iConcilio fait référence à un cabinet de conseil indépendant, société de droit français. Pour en savoir plus sur notre structure, consulter www.iconcilio.com/about.

iConcilio fournit des services professionnels dans les domaines du consulting et du financial advisory à ses clients des secteurs public et privé, quel que soit leur domaine d'activité. Notre équipe s'engage à fournir un service de grande qualité afin d'aider ses clients à répondre à leurs enjeux les plus complexes.

Nous mobilisons un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de nos clients avec engagement et efficacité. Nous intervenons dans les domaines d'assurance en actuariat et gestions des risques, management de projet, nouvelles technologies et veilles réglementaires.



<https://www.linkedin.com/company/iconcilio-corporate>



<http://www.iconcilio.com/home>



+33 1 70 69 28 00
Contact@iconcilio.com



EL AIDOUNI
AMINE
iCONCILIO Founder